



LE POULET CANADIEN

dans ce numéro

- 3 Épidémie de grippe aviaire en Europe
- 4 Mise à jour du CRAC
- 6 Assermentation du nouveau Conseil des ministres
- 11 Pourparlers sur l'adhésion au PTPGP
- 12 Prix au détail relatif des principales protéines : portrait au Canada
- 16 Rappel : inscription au Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs
- 17 Fiche d'information – Puis-je utiliser ce produit dans mon poulailler?



À des fins de comparaison, la photo de gauche est une photo du fleuve Fraser prise par l'Observatoire de la Terre de la NASA en 2011. Avec la permission de la NASA, le 17 novembre 2021, Chris Hadfield a partagé l'image de droite montrant les inondations vues de l'espace.

LES PRODUCTEURS À PIED D'ŒUVRE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

La population de la Colombie-Britannique a fait face à d'importantes préoccupations en novembre et en décembre en raison de pluies excessives entraînant des inondations au cours des dernières semaines. Des glissements de terrain ont eu lieu, ce qui a provoqué la rupture de routes, de voies ferrées et de pipelines vers la côte. Les rivières ont débordé et des milliers de personnes ont été évacuées dans la région d'Abbotsford.

QUI LA SITUATION TOUCHE-T-ELLE?

Ces inondations catastrophiques posent un défi extrême pour toutes les personnes touchées. En effet, plusieurs fermes d'élevage de poulet sont situées dans ces secteurs. Les éleveurs ont eu de la difficulté situation et plusieurs ont reçu un ordre d'évacuation.

www.poulet.ca
www.producteursdepoulet.ca



SUITE À LA PAGE 2

En date du 8 décembre 2021, 18 installations de volailles réglementées faisaient toujours l'objet d'un ordre d'évacuation et 25 autres étaient en alerte et devaient se tenir prêtes à évacuer. Cependant, plusieurs des fermes touchées refont leurs stocks et les placements s'effectuent au rythme prévu.

L'industrie canadienne du poulet collabore avec ses partenaires fédéraux et provinciaux pour offrir de l'aide et de l'assistance partout où cela est possible de le faire.

À l'échelle locale, l'industrie de la volaille de la Colombie-Britannique (poulet et dinde) a travaillé de concert avec le service des opérations d'urgence d'Abbotsford ainsi que le centre provincial des opérations d'urgence pour tâcher de minimiser les répercussions sur le secteur de la volaille afin de permettre un retour au travail rapide et en toute sécurité. L'industrie a également collaboré avec les personnes situées dans les zones à haut risque pour s'assurer que leurs familles étaient en sécurité et les aider à déplacer les oiseaux le plus rapidement possible.

Les producteurs de poulet canadiens travaillent d'arrache-pied chaque jour pour offrir les meilleurs soins possibles à leurs animaux et pour assurer leur bonne santé et leur bien-être. La santé et la sécurité des oiseaux, des producteurs et des partenaires de l'industrie demeurent une priorité de tous les instants. Au cours de cette crise en Colombie-Britannique, bien que la priorité soit avant tout la sécurité des personnes, les producteurs de poulet continuent d'agir de manière diligente pour protéger les oiseaux dont ils ont la garde.

Par ailleurs, dans cette situation d'urgence – comme dans toute autre situation grave semblable – le maintien de l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement alimentaire est crucial. Ainsi, des décideurs du secteur du poulet locaux et nationaux se réunissent régulièrement pour discuter de la situation, trouver des moyens de maintenir la fluidité malgré le contexte difficile et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer, lorsque c'est possible, que la chaîne de valeur entière fonctionne efficacement et que les lignes d'approvisionnement vers les consommateurs sont maintenues. L'objectif est de veiller continuellement à ce que les consommateurs aient toujours accès à la qualité de poulet à laquelle ils s'attendent.

LES PRODUCTEURS DANS LES ZONES À HAUT RISQUE VIVENT UN STRESS CONSIDÉRABLE. ILS FONT DE LEUR MIEUX POUR GÉRER CE QU'ILS PEUVENT. IL IMPORTE DE SE RAPPELER QUE C'EST LE MILIEU DE VIE DE NOMBREUSES FAMILLES QUI EST EN JEU, CERTAINES FERMES APPARTENANT À DES FAMILLES DEPUIS PLUSIEURS GÉNÉRATIONS. C'EST UN MOMENT EXTRÊMEMENT ÉPROUVANT POUR ELLES.

COMMENT VONT LES PRODUCTEURS?

Les producteurs dans les zones à haut risque vivent un stress considérable. Ils font de leur mieux pour gérer ce qu'ils peuvent. Il importe de se rappeler que c'est le milieu de vie de nombreuses familles qui est en jeu, certaines fermes appartenant à des familles depuis plusieurs générations. C'est un moment extrêmement éprouvant pour elles. ▀



ÉPIDÉMIE DE GRIPPE AVIAIRE EN EUROPE



Les cas de grippe aviaire sont en hausse en Europe et en Asie au cours des six derniers mois, obligeant plusieurs régions à mettre en place des mesures de biosécurité supplémentaires sur les fermes.

Depuis le début d'août, 130 cas ou éclosions de grippe aviaire ont été détectés dans la nature ou sur des fermes en Europe¹. Au cours de la première semaine de novembre seulement, des éclosions d'influenza aviaire hautement pathogène du type H5N1 ont été répertoriées dans plus de 20 troupeaux commerciaux en Italie, en Pologne, aux Pays-Bas et au Danemark, tout comme de nombreuses autres flambées chez les oiseaux sauvages et de petits troupeaux du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Irlande. Des mesures de prévention de la grippe aviaire sont maintenant en vigueur pour l'industrie de la volaille au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et en France.

La grippe aviaire hautement pathogène du type H5N1 se propage chez les oiseaux sauvages, principalement sur les corridors de migration de la sauvagine en Scandinavie et dans le nord de l'Allemagne. Les virus de type H5 sont de loin plus virulents chez les oiseaux sauvages qu'ils ne l'ont été par le passé. Malgré une mortalité importante, le virus semble continuer de se propager plus efficacement que jamais parmi les oiseaux migrateurs.


Cette **carte** préparée par poultryworld.net offre un bon portrait des endroits où les cas de grippe aviaire surviennent et présente de l'information complémentaire sur chacune des éclosions, indiquant notamment l'espèce touchée, le type de virus ainsi que la date de signalement à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

En Amérique du Nord, quatre cas de grippe aviaire faiblement pathogène ont été rapportés dans des élevages de volaille domestiques en Californie². Vers la fin de l'été et au début de l'automne, les gouvernements ontarien et québécois ont publié un avis d'influenza aviaire destiné à l'industrie de la volaille dans la foulée des signalements de cas de la maladie en Europe et en Asie^{3,4}.

Cette situation à l'échelle mondiale est un bon rappel à l'industrie canadienne de la volaille que les risques associés à l'influenza aviaire sont encore bien réels. La vigilance est de mise et l'application de bonnes mesures de biosécurité sur les fermes, respectées chaque jour, est importante pour protéger non seulement nos troupeaux, mais aussi ceux des fermes voisines.

Minimiser les contacts entre vos oiseaux et les oiseaux sauvages et prévenir la contamination potentielle par les chaussures, les vêtements et l'équipement qui entrent dans les zones de production sont d'une importance cruciale pour protéger la santé et le bien-être de vos animaux. Comme toujours, respecter les exigences du Programme de la salubrité des aliments à la ferme (PSAF) en matière de biosécurité est le meilleur moyen de se prémunir contre les pathogènes sur la ferme, dont la grippe aviaire.

Si vous souhaitez suivre de plus près la situation de la grippe aviaire dans le monde, voici quelques liens vers différentes ressources présentant de l'information et des mises à jour :

- 1 Organisme ontarien, **The Feather Board Command Centre**, publie chaque mois un résumé mensuel mondial des maladies à déclaration obligatoire.
- 2 **Nouvelles internationales sur l'influenza aviaire et résultats d'enquête de surveillance des oiseaux sauvages du Réseau canadien** pour la santé de la faune.
- 3 **Portail sur l'influenza aviaire hautement pathogène** de la Commission européenne – dernières nouvelles et information contextuelle.
- 4 Les **mises à jour hebdomadaires sur l'influenza aviaire** de l'Organisation mondiale de la santé. 



MISE À JOUR DU CRAC

QUAND CROISSANCE RIME AVEC SANTÉ INTESTINALE : LA RECHERCHE SE PENCHE SUR DES PRODUITS DE MOULÉE AMÉLIORÉS À BASE DE LEVURES

Dans cette course folle pour le remplacement des antibiotiques sur les fermes canadiennes d'élevage de volaille, certains producteurs ont adopté avec succès des suppléments prébiotiques à base de levures. Or, ce potentiel d'amélioration de la bioactivité grâce aux produits à base de levures prendra un réel essor seulement lorsque les chercheurs comprendront mieux la santé intestinale de la volaille et les infimes composants actifs des levures.

Les travaux récents du professeur Bogdan Slominski, chef du programme de recherche sur les nouvelles technologies d'alimentation à l'Université du Manitoba, ont mené à des résultats prometteurs de nouvelles combinaisons bioactives, ainsi qu'à des recommandations expliquant pourquoi les chercheurs devraient investiguer davantage la digestion de la volaille dans le futur.

LA CLÉ : LES COMBINAISONS D'ENZYMES

« Les produits à base de levures sont riches en protéines et autres nutriments, et ils fournissent à l'organisme des composants bioactifs reconnus pour leurs bienfaits sur la santé intestinale », explique M. Slominski. « En général, les suppléments de moulée sont assez chers, alors nous voulons nous assurer d'en améliorer la bioactivité pour qu'ils soient plus puissants, donc apportent une plus grande valeur pour les producteurs ».

L'équipe du professeur Slominski cherche à établir dans quelle mesure les additifs alimentaires influent sur la prolifération de différentes bactéries, bonnes ou mauvaises, dans le tube digestif des poulets. Il croit qu'en combinant

des produits à base de levures et leurs fractions avec des enzymes précis, son équipe sera en mesure de développer un produit plus performant encore.

SONDER LES FRACTIONS

Pour trouver la bonne combinaison d'enzymes, le professeur Slominski doit briser la paroi cellulaire de la levure pour accéder à ses plus infimes composants, une tâche encore impossible jusqu'à tout récemment, lorsque son équipe est tombée sur un procédé d'une précédente recherche. Aujourd'hui, l'équipe se sert de ces travaux pour accéder à ces composants fractionnaires et libère des combinaisons précises pouvant être utilisées pour améliorer les produits à base de levures.

Dans la première partie de la plus récente recherche, l'équipe du professeur Slominski a utilisé un stimulateur de croissance à base de levures seul, puis en combinaison avec d'autres enzymes, afin de déterminer la mesure dans laquelle ils modulaient la physiologie de l'intestin des jeunes dindons pour produire un effet anti-inflammatoire et améliorer de manière générale les fonctions essentielles et le combat contre la maladie.

« Nous n'avons pas découvert les combinaisons idéales, pas encore », indique M. Slominski. « Lorsque nous découvrirons la meilleure combinaison, nous produirons de grandes quantités de produits composés de parois cellulaires de levure à enzymes modifiés et les mettrons à l'essai dans des études de provocation de la salmonelle sur des poulets à griller et des poules pondeuses », ajoute-t-il.

NOUVELLE RECOMMANDATION POUR LES CHERCHEURS DU DOMAINE DE LA VOLAILLE

M. Slominski indique que les chercheurs étudient généralement le cæcum, une petite poche joignant l'intestin grêle au gros intestin, pour trouver de l'information sur le microbiote, alors que le processus de digestion se produit pour la plupart dans l'intestin grêle. En étudiant les deux, il a découvert que l'intestin grêle fournit plus d'informations pertinentes sur la prolifération du microbiote et les autres effets bénéfiques relatifs à la santé intestinale.

« La santé intestinale fait référence à la capacité du tube digestif à accomplir efficacement sa fonction de digestion et d'absorption », explique M. Slominski. « Les composants prébiotiques ont un effet très marqué sur la prolifération et la fonction de croissance des bactéries bénéfiques pour contrôler les agents pathogènes et assurer la salubrité des aliments ».

La structure qualitative de la matière trouvée par le professeur Slominski dans le tube digestif de jeunes dindons indique que l'intestin grêle en révèle plus que le cæcum sur les processus physiologiques associés aux additifs alimentaires. Il fait remarquer en outre que le système digestif des jeunes dindons ressemble en tout point à celui des poulets.

FINANCEMENT

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada de la Grappe de la science avicole qui a reçu l'appui d'Agriculture et Agroalimentaire Canada dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale. Du financement additionnel a été offert par BCS Bio-Platforms et Manitoba Egg Farmers. ▀



Bogdan Slominski

LA SANTÉ INTESTINALE FAIT RÉFÉRENCE À LA CAPACITÉ DU TUBE DIGESTIF À ACCOMPLIR EFFICACEMENT SA FONCTION DE DIGESTION ET D'ABSORPTION.

Un rapport récemment mis à jour du CRAC est disponible! Cliquez [ici](#) pour connaître les résultats de 13 projets de la Grappe de la science avicole.



Sur la Colline

ASSERMENTATION DU NOUVEAU CONSEIL DES MINISTRES

Le 26 octobre dernier, le premier ministre Justin Trudeau a nommé son nouveau Conseil des ministres. Les Producteurs de Poulet du Canada (PPC) se réjouissent de pouvoir poursuivre leur collaboration avec Mme Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Mme Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances, ainsi que Mme Mary Ng, ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique.

Les PPC établiront des relations avec le nouveau ministre de la Sécurité publique, M. Marco E. L. Mendicino, le ministre de la Santé, M. Jean-Yves Duclos, ainsi que la nouvelle ministre du Développement économique rural, Mme Gudie Hutchings.

Par la suite, nous entrerons en contact avec des députés nouveaux et réélus pour établir des liens, ainsi qu'avec certains autres nouveaux ministres du Conseil des ministres après l'ouverture de la session parlementaire qui aura lieu le 22 novembre, au cours de laquelle sera prononcé le discours du Trône. Les PPC souhaitent organiser un certain nombre de réunions entre les parlementaires et le comité exécutif des PPC après l'ouverture de la première session à la Chambre des communes.

LES JEUNES PRODUCTEURS DES PPC RENCONTRENT LE CONSEIL CANADIEN DE LA JEUNESSE AGRICOLE

Le 26 octobre dernier, les participants au programme des jeunes producteurs des PPC se sont réunis avec le groupe de travail pour la sensibilisation à l'agriculture et à l'éducation du Conseil canadien de la jeunesse agricole (CCJA), afin de discuter des enjeux auxquels sont confrontés les jeunes producteurs de poulet au pays.

Le CCJA a été chargé de sensibiliser les élèves du secondaire à l'agriculture canadienne et de promouvoir les carrières et le mentorat en agriculture.

Les représentants des PPC ont eu l'occasion de s'adresser au groupe de travail pour raconter leur expérience comme jeunes producteurs de poulet et présenter le programme des jeunes producteurs des PPC. La conversation a majoritairement porté sur les difficultés liées à la planification de la relève et à la santé mentale alors que les jeunes cherchent à reprendre la ferme familiale.

Les PPC sont impatients de poursuivre leur travail auprès du Conseil.

JOURNÉE DE LOBBYING VIRTUEL DE CHICKEN FARMERS OF ONTARIO

Au début de novembre, des membres du personnel des Producteurs de poulet du Canada ont participé à la journée de lobbying virtuel de Chicken Farmers of Ontario (CFO) en compagnie de producteurs ontariens. Cet événement annuel rassemble des producteurs de poulet ainsi que des députés à l'Assemblée législative de la province pour discuter de l'industrie de la volaille.

Les producteurs présents ont eu l'occasion de discuter des répercussions de la COVID-19 sur les familles d'éleveurs de poulet ontariennes, du programme pour les banques alimentaires *CFO Cares Farmers to Food Banks*, des priorités communes entourant la sécurité sur les fermes, de l'amélioration de l'accès à la bande passante ainsi que des innovations et du développement durable en aviculture.

Ces rencontres représentaient une excellente occasion de faire connaître les priorités communes aux élus et d'expliquer ce que font les producteurs de poulet pour offrir encore et toujours aux consommateurs un produit sûr, sain et élevé localement.

COMPTE RENDU DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE

À la fin octobre, la Fédération canadienne de l'agriculture a tenu une réunion de son conseil d'administration. Parmi les sujets abordés, notons :

- » Code de conduite des détaillants en alimentation
- » Activités électorales et postélectorales
- » COP26
- » Réunion FPT à venir
- » Mise à jour commerciale

Par ailleurs, les 3 et 4 novembre derniers, la FCA a également tenu sa réunion des directeurs généraux en mode virtuel, abordant plusieurs des sujets ci-haut mentionnés.



En haute : Les jeunes producteurs des PPC rencontrent le Conseil canadien de la jeunesse agricole.

En bas : Journée de lobbying virtuel de Chicken Farmers of Ontario Virtual Lobby Day.



À noter qu'une vaste discussion a eu lieu à propos du prochain cadre stratégique et des priorités communes de la FCA en compagnie d'autres intervenants du milieu de l'agriculture. Les ministres de l'Agriculture des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se sont réunis au début de novembre afin de discuter prioritairement de la voie à suivre pour le prochain cadre stratégique.

Le comité exécutif de la FCA s'est entretenu avec les ministres, dans un échange au terme duquel le gouvernement et l'industrie ont convenu de l'importance d'établir un programme de biens et services écologiques, de miser sur la collaboration et la science pour atteindre les cibles environnementales, de viser une durabilité à triple résultat et de bâtir un solide programme de gestion des risques pour soutenir le secteur.

CE CADRE SUR CINQ ANS ÉTABLIT LES PRINCIPES, LES OBJECTIFS ET LES PRIORITÉS EN AGRICULTURE AU PAYS, TOUT COMME LES MOYENS À PRENDRE POUR AIDER LE SECTEUR À S'ADAPTER À LA VOLATILITÉ ACTUELLE, AUX RISQUES ET AUX PRÉFÉRENCES CHANGEANTES DES CONSOMMATEURS CANADIENS.

RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

La déclaration ministérielle découlant de la rencontre FPT inclut les priorités politiques suivantes :

Renforcement des capacités, de la croissance et de la compétitivité du secteur : accent porté en continu sur la valeur ajoutée, la transformation des aliments et l'amélioration de la productivité grâce à l'adoption de technologies, tout en favorisant l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre, en encourageant la prochaine génération d'agriculteurs et en cherchant à améliorer l'efficacité, à éviter le gaspillage alimentaire et à garantir la croissance de la bioéconomie.

Changements climatiques et environnement : accent porté sur la vitalité et les débouchés économiques associés à la demande à la consommation en constante évolution. Cette visée sera appuyée par des priorités spécifiques, notamment favoriser des pratiques de gestion bénéfiques, l'adoption de la technologie, la séquestration du carbone et la production de biens et services écologiques, plus précisément la protection et la régénération de la qualité du sol, de l'eau et de l'air, l'augmentation de la biodiversité et la protection des habitats sensibles.

Science, recherche et innovation : fait directement référence à l'importance de la science et de l'innovation pour lutter contre le changement climatique, attirer de nouveaux marchés, accroître l'efficacité énergétique, proposer des solutions innovatrices pour la main-d'œuvre et développer les bioproduits. L'accent est maintenant porté sur une meilleure collecte de données, l'expansion, les mesures de contrôles du rendement et le transfert des connaissances.

Développement des marchés et commerce : Cette priorité s'articule autour de la défense des intérêts commerciaux du Canada et de l'instauration de règles commerciales fondées sur la science. La diversification du marché demeure aussi une priorité, plus précisément en ce qui concerne le commerce interprovincial, le développement du marché intérieur et l'achat local. Le développement du marché international se poursuivra, la « préparation à l'exportation » demeurant particulièrement importante.

Résilience et confiance du public : Cette priorité regroupe deux priorités précédentes, soit la gestion du risque et la confiance du public, sous l'angle de la résilience dans toute la chaîne alimentaire :

- » Établissement d'un programme de gestion des risques d'entreprise et de gestion proactive des risques, ce qui inclut les risques associés au climat
- » Faire connaître l'engagement du secteur envers une production durable, tout en sensibilisant ce dernier aux attentes des consommateurs
- » Soutenir la santé mentale ainsi que la santé et sécurité au travail

LES PPC PARTICIPERONT AUX AUTRES CONSULTATIONS RELATIVES AU PROCHAIN CADRE STRATÉGIQUE, ET CE, JUSQU'À CE QU'IL SOIT ADOPTÉ EN 2023.

La déclaration présente également les principes directeurs du prochain cadre stratégique :

- » Assurer la durabilité en luttant contre le changement climatique et en créant les conditions nécessaires pour que l'industrie réussisse et soit concurrentielle
- » Collaborer pour stimuler l'innovation et regrouper les forces et la diversité régionales
- » Agir de manière proactive devant les réalités des producteurs et des participants, qui cherchent à réduire les formalités administratives
- » Faire tomber les obstacles pour les groupes sous-représentés et renforcer les relations avec les peuples autochtones

Les PPC participeront aux autres consultations relatives au prochain cadre stratégique, et ce, jusqu'à ce qu'il soit adopté en 2023. Les priorités du secteur du poulet sont :

- » Protocole de reconnaissance FPT du programme de soins aux animaux *Élevé par un producteur canadien*
- » Financer le programme mondial de recherche sur la prévention des résidus dans les animaux de consommation (gFARAD)
- » Modèle d'indemnisation pour les producteurs dans le cas d'un abattage intégral causé par une panne à l'usine de traitement ou des enjeux de capacité
- » Continuer de soutenir financièrement le Programme de reconnaissance de la salubrité des aliments à la ferme (PSAF) de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) pour appuyer la supervision de la salubrité des aliments conjointement aux gouvernements provinciaux et territoriaux
- » Offrir des ressources au gouvernement canadien pour promouvoir les avantages du PSAF auprès des consommateurs et de la clientèle
- » Mettre en place des programmes appuyant les priorités communes de l'industrie et du gouvernement, dans les domaines où les responsabilités et les retombées sont partagées
 - Aider les producteurs à mettre en place des pratiques réduisant l'utilisation d'antimicrobiens
 - Inciter les producteurs à participer à l'initiative de réduction des pathogènes (p. ex. la salmonelle)
 - Aider les producteurs à instaurer des protocoles de soins aux animaux

Voici le communiqué de presse :

LES MINISTRES DE L'AGRICULTURE FÉDÉRAL, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX AU CANADA DÉFINISSENT L'ORIENTATION DU PROCHAIN CADRE STRATÉGIQUE POUR L'AGRICULTURE

Le 10 novembre 2021 – Guelph (Ontario) – Agriculture et Agroalimentaire Canada

Aujourd'hui, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) de l'Agriculture ont conclu leur conférence annuelle en publiant « **L'Énoncé de Guelph** ». Leur vision commune pour le prochain cadre stratégique pour l'agriculture permettra à nos producteurs, transformateurs et autres intervenants du secteur de continuer à prospérer en tant que leaders mondiaux de l'agriculture durable et d'être compétitifs à l'échelle mondiale. Les ministres ont également reconnu le travail acharné de tous ceux et celles qui contribuent au maintien d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire solide pour les Canadiens pendant la pandémie de COVID-19.

Les ministres ont convenu de l'approche durable en agriculture nécessaire pour aider à définir le prochain cadre stratégique, qui tient compte des considérations environnementales, sociales et économiques dans tous les domaines d'intérêt prioritaires. Les ministres ont établi les cinq domaines prioritaires suivants pour le prochain cadre : (1) changements climatiques et environnement; (2) science, recherche et innovation; (3) développement des marchés et commerce; (4) renforcement des capacités et de la croissance du secteur; et (5) résilience et confiance du public.

La vision adoptée par les ministres pour le prochain cadre stratégique pour l'agriculture trace une voie ambitieuse pour le secteur. Cette vision stipule que « le Canada est reconnu comme chef de file mondial dans le domaine de l'agriculture et de la production agroalimentaire durables. Il se projette jusqu'en 2028 en s'appuyant sur une base solide de forces et de diversité régionales, ainsi que sur le leadership fort des provinces et des territoires, afin de : relever le défi des changements climatiques; développer de nouveaux marchés et créer de nouveaux débouchés commerciaux tout en répondant aux attentes des consommateurs; nourrir les Canadiens et une population mondiale croissante ».

Les ministres ont également convenu de poursuivre l'amélioration de la suite de programmes de gestion des risques de l'entreprise (GRE) pour qu'ils soient opportuns, équitables, et faciles à comprendre, tout en soutenant la compétitivité et la durabilité du secteur.

Durant la conférence, les ministres ont progressé dans d'autres domaines d'action clés qui contribueront à positionner le secteur en vue d'une reprise économique et d'une croissance durables, notamment en ce qui a trait à la main-d'œuvre, à la peste porcine africaine, à Santé animale Canada, au commerce et à l'accès aux marchés, aux priorités liées à la réglementation (y compris le commerce interprovincial et le Conseil canadien de la santé des végétaux), aux frais imposés par les détaillants, et à la santé mentale.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le **Document d'information connexe F-P-T**.

CITATIONS

« Aujourd'hui, avec mes collègues des provinces et des territoires, nous avons convenu d'une vision ambitieuse qui guidera l'élaboration du cadre stratégique qui succédera au Partenariat canadien pour l'agriculture. Nous voulons tous veiller à ce que notre agriculture soit durable et que nos productrices et producteurs agricoles, ainsi que nos entrepreneurs agroalimentaires réussissent. Ceux-ci doivent faire preuve d'une incroyable résilience et capacité d'innovation face à de nombreux défis, dont les changements climatiques, les aléas du commerce international et la pénurie de main-d'œuvre. Ensemble, nous investissons intelligemment afin d'assurer la croissance du secteur tout en protégeant notre environnement, en réduisant nos émissions et en veillant au bien-être de ceux et celles qui assurent notre sécurité alimentaire. »

– **L'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire**

« J'ai été honorée d'accueillir mes collègues FPT, à Guelph, le pôle de l'agriculture et de l'alimentation en Ontario. Les discussions des derniers jours étaient concentrées sur le besoin de continuer à travailler pour bâtir un secteur de l'agriculture compétitif et durable; un secteur bien positionné pour croître et qui utilise la recherche, la technologie et l'innovation pour l'aider à relever les défis de l'avenir, comme le définit L'Énoncé de Guelph. Nos discussions sur le renforcement de la collaboration, l'amélioration de la capacité de la main-d'œuvre de l'agroalimentaire, le soutien à l'innovation, l'augmentation du commerce et des investissements, l'amélioration de l'aide en santé mentale pour les producteurs et leur famille et la protection de notre secteur porcin contre la peste porcine africaine ont été extrêmement fructueuses. Je sais que ces discussions nous aideront à continuer à bâtir de solides relations partout au Canada grâce à notre vision commune qui vise à encourager et à promouvoir l'agriculture. »

– **L'honorable Lisa Thompson, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario**

FAITS EN BREF

La conférence de cette année était coprésidée par l'honorable Marie-Claude Bibeau, ministre fédérale de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et l'honorable Lisa Thompson, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

Les agriculteurs canadiens ont toujours été de bons intendants de la terre et ont de solides antécédents en matière d'agriculture durable grâce à des pratiques de gestion saines, à l'innovation et aux nouvelles technologies. Au cours des deux dernières décennies, les agriculteurs ont doublé la valeur de la production tout en stabilisant les émissions de gaz à effet de serre. Au cours de cette période, la quantité d'émissions agricoles par dollar de PIB générée par le secteur a diminué de moitié.

L'Énoncé de Guelph reflète les commentaires reçus en grand nombre jusqu'à présent dans le cadre des consultations avec les intervenants au cours de la dernière année. Les consultations se poursuivent afin de recueillir les commentaires d'un large éventail d'intervenants.

Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture donnera suite au Partenariat canadien pour l'agriculture, un engagement de 3 milliards de dollars sur 5 ans de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui appuie le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels. Le Partenariat comprend à la fois des programmes fédéraux et des programmes dont les coûts sont partagés entre le gouvernement fédéral (60 %) et les gouvernements provinciaux et territoriaux (40 %).

Malgré de nombreuses difficultés rencontrées dans la dernière année, dont la pandémie de COVID-19 et des événements météorologiques extrêmes, le secteur agroalimentaire canadien reste résilient et prêt à poursuivre sa croissance. Les exportations de produits agricoles et agroalimentaires continuent de croître, atteignant une valeur de près de 74 milliards de dollars en 2020, contre 67 milliards de dollars en 2019.

La chaîne de valeur de l'agriculture et de l'agroalimentaire continue d'être un moteur de l'économie canadienne, avec une contribution de près de 140 milliards de dollars, soit 7,4 % du PIB national, et il représente plus de 2 millions d'emplois au Canada.

Produits connexes

- » Document d'information F-P-T
- » L'Énoncé de Guelph

Liens connexes

- » Partenariat canadien pour l'agriculture
- » Le prochain cadre stratégique pour l'agriculture

POUR PARLER SUR L'ADHÉSION AU PTPGP



Lorsque l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) a été négocié, les pourparlers ont notamment porté sur un éventuel élargissement de sa composition. Même s'il n'en est qu'à sa quatrième année d'existence, l'Accord a déjà suscité l'intérêt d'une multitude de nouveaux membres potentiels, dont certains seraient plus facilement admissibles que d'autres.

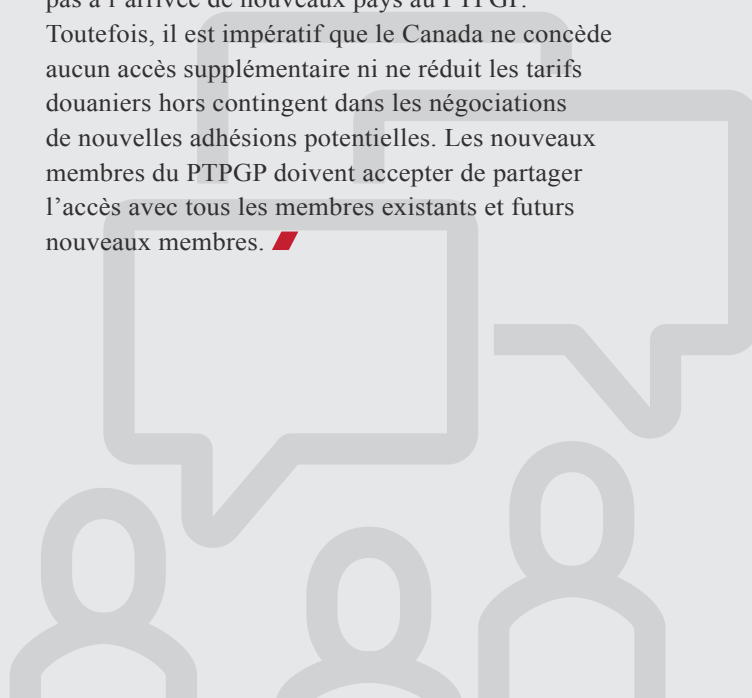
En février de cette année, le Royaume-Uni a soumis une demande officielle d'adhésion au PTPGP, qu'il considère comme étant un moyen de diversifier son marché de l'exportation dans la foulée du Brexit, la sortie du pays de l'Union européenne en 2020. Les négociations officielles concernant l'éventuelle adhésion du Royaume-Uni au pacte commercial ont commencé à la fin de septembre et les observateurs commerciaux prévoient qu'un accord sur les modalités d'adhésion du pays pourrait être conclu d'ici la fin de 2022.

Le 16 et 22 septembre derniers respectivement, la Chine et Taïwan ont présenté leur demande officielle de rejoindre le partenariat. Non seulement cette situation amène l'enjeu controversé du statut de Taïwan en tant que nation indépendante de la Chine à la table du PTPGP, mais elle alimente également les spéculations sur la question de savoir si la candidature de la Chine incitera les États-Unis à reconsidérer la décision prise sous l'administration Trump de quitter l'Accord. Même si les membres du PTPGP n'ont pas encore répondu officiellement à la demande d'adhésion de la Chine et de Taïwan, tout indique que le niveau d'intérêt est très faible.

La Thaïlande, les Philippines, la Corée du Sud et l'Indonésie ont aussi déclaré leur intérêt à rejoindre le PTPGP, mais aucun de ces pays n'a encore déposé de demande officielle d'adhésion. Des onze membres d'origine de l'Accord, trois – le Brunei, la Malaisie et le Chili – n'ont toujours pas conclu leur processus de ratification. Le Chili, qui présente un intérêt particulier en raison de sa capacité d'exportation de poulet, est actuellement engagé dans la réécriture de sa constitution. Cette nouvelle constitution devrait être soumise à un référendum en 2022.

LES NÉGOCIATIONS OFFICIELLES CONCERNANT L'ÉVENTUELLE ADHÉSION DU ROYAUME-UNI AU PACTE COMMERCIAL ONT COMMENCÉ À LA FIN DE SEPTEMBRE ET LES OBSERVATEURS COMMERCIAUX PRÉVOIENT QU'UN ACCORD SUR LES MODALITÉS D'ADHÉSION DU PAYS POURRAIT ÊTRE CONCLU D'ICI LA FIN DE 2022.

Les Producteurs de poulet du Canada ne s'opposent pas à l'arrivée de nouveaux pays au PTPGP. Toutefois, il est impératif que le Canada ne concède aucun accès supplémentaire ni ne réduise les tarifs douaniers hors contingent dans les négociations de nouvelles adhésions potentielles. Les nouveaux membres du PTPGP doivent accepter de partager l'accès avec tous les membres existants et futurs nouveaux membres. ▀



PRIX AU DÉTAIL RELATIF DES PRINCIPALES PROTÉINES : PORTRAIT AU CANADA

Selon Statistique Canada et la Banque du Canada, l'été 2021 a vu le taux d'inflation et l'indice des prix à la consommation au Canada augmenter à leur rythme le plus rapide depuis 2003, propulsant ces deux indicateurs de marché à leur plus haut niveau des 18 dernières années. Ces hausses ont eu des répercussions sur les prix dans tous les secteurs.

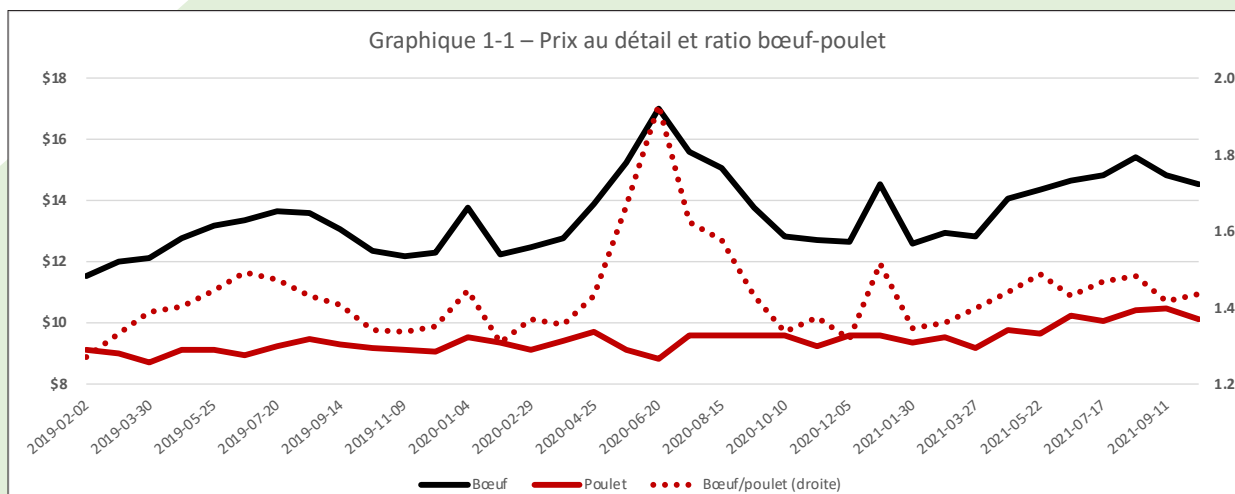
Afin de bien comprendre les effets de l'inflation dans le secteur de la protéine de viande, les Producteurs de poulet du Canada ont compilé quatre ensembles de données hebdomadaires Nielsen, de la semaine se terminant le 2 février 2019 à celle se terminant le 9 octobre 2021 (pour un total de 144 semaines, ou 36 périodes), afin d'examiner les prix au détail des trois principales protéines de viande (bœuf, poulet et porc), ainsi que leur prix relatif.

Ensuite, nous avons observé la réaction des consommateurs à ces changements de prix en 2021, puis l'avons comparée à celle qu'ils avaient eue au cours de la même période en 2019. Nous avons découvert qu'en ce qui concerne le marché du poulet, les prix et les comportements des consommateurs sont demeurés relativement stables.

ÉVOLUTION DES PRIX AU DÉTAIL RELATIFS DES PRINCIPALES PROTÉINES (2019 À 2021)

Au cours des 36 dernières périodes, le bœuf a connu le plus grand écart de prix moyen, soit 5,45 \$/kg, passant d'un prix minimum de 11,55 \$/kg à un maximum de 17 \$/kg, suivi du porc, qui a vu son écart fixé à 3,11 \$/kg. En vertu de son écart de prix de 1,76 \$/kg, le prix au détail du poulet s'est avéré plus stable que ceux des autres viandes.

Le graphique 1-1 montre clairement que, jusqu'à la semaine se terminant le 22 mai 2021, le ratio de prix au détail bœuf-poulet a suivi plus étroitement les tendances des prix du bœuf, ce qui indique que le prix du bœuf a fluctué davantage que le prix du poulet.

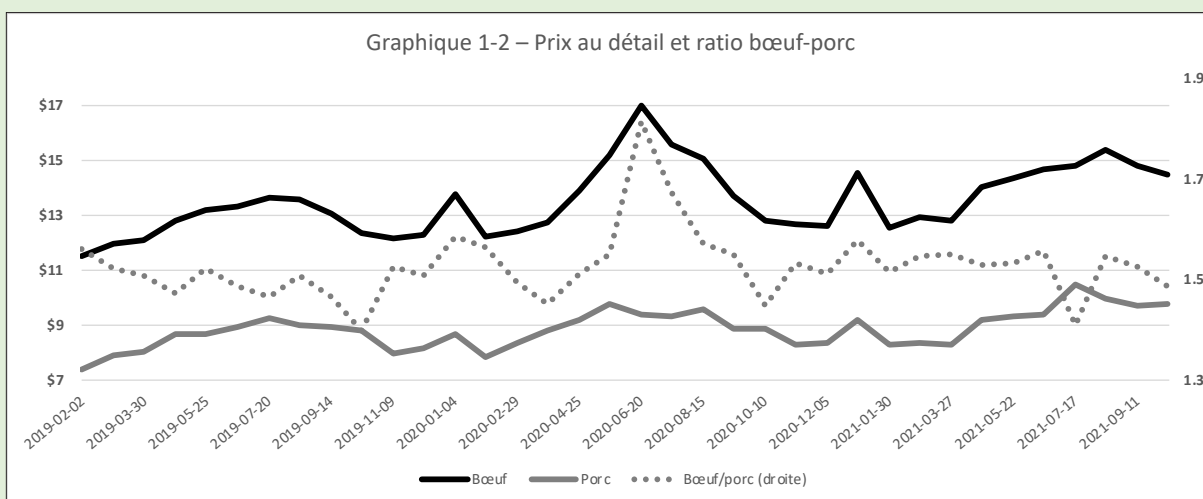


Depuis 2019, le ratio entre le prix du bœuf et du poulet est généralement demeuré stable, soit entre 1,3 et 1,5, le ratio le plus élevé ayant été constaté autour de Noël et pendant l'été. Durant la période des Fêtes, la préférence des consommateurs pour des coupes de bœuf plus luxueuses fait augmenter la demande, ce qui se répercute ensuite sur le prix au détail de cette protéine. Au cours de l'été, la production de bœuf diminue en raison de la chaleur dans les pâturages, ce qui a pour effet de réduire l'approvisionnement, entraînant là aussi une hausse des prix au détail.

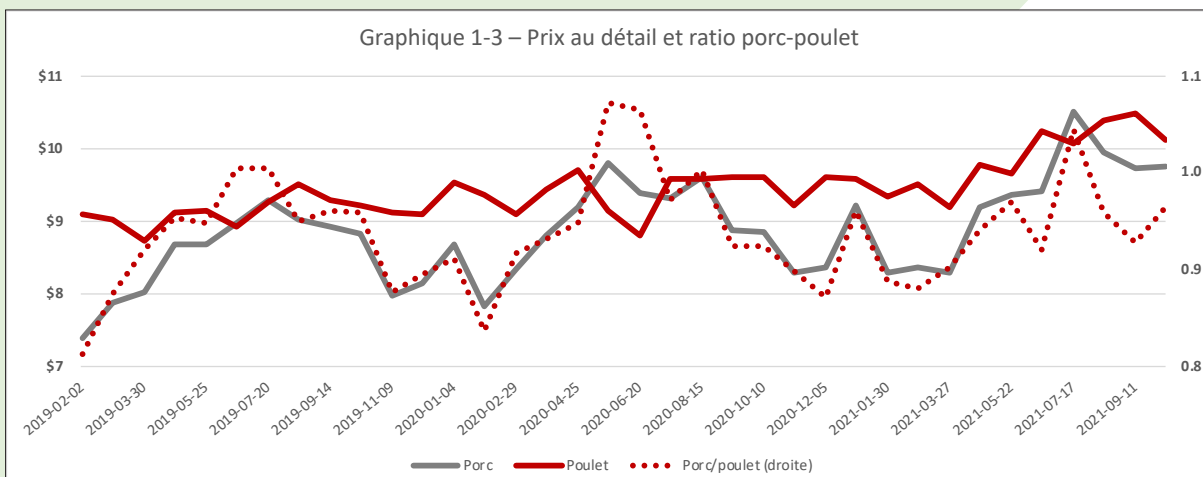
En juin 2020, la fermeture temporaire de certaines usines de transformation de bœuf (et de porc) en raison de la pandémie de COVID-19 a accentué cette réduction de l'offre déjà connue en raison des chaleurs estivales, propulsant les prix du bœuf toujours plus haut et portant le ratio de prix bœuf-poulet à son plus haut niveau depuis 2019.

Toutefois, lorsque la production de poulet a connu de sérieux problèmes de la fin mai à la fin septembre 2021, le ratio de prix bœuf-poulet a connu plus de variations comparativement à la même période deux ans auparavant.

Le prix du bœuf a aussi connu une plus grande volatilité par rapport à celui du porc. Même si les tendances des deux principaux concurrents de l'industrie du poulet ont été quasi identiques (se référer au graphique 1-2), la demande intérieure pour le porc n'est pas aussi forte que celle du bœuf, c'est pourquoi le prix du porc ne devrait pas connaître de hausses comme celles qui sont survenues dans le marché du bœuf. Règle générale, le ratio de prix au détail bœuf-porc demeure stable, soit entre 1,4 et 1,5. Même en juin 2020, alors que quelques usines de transformation du porc étaient fermées, aucun changement important n'a été constaté dans le prix moyen du porc.



Le graphique 1-3 présente le prix relatif du porc par rapport au poulet. Ce ratio de prix au détail porc-poulet se situe généralement entre 0,8 et 1. Des exceptions se sont produites au cours de l'été 2020, alors que l'approvisionnement en porc était limité par la fermeture de quelques usines de transformation en raison de la COVID. Même scénario à l'été 2021, au cours duquel on a constaté un pic du prix du porc à très court terme stimulé par la demande pour le bacon, l'une des coupes de porc les plus populaires, mais aussi les plus chères.

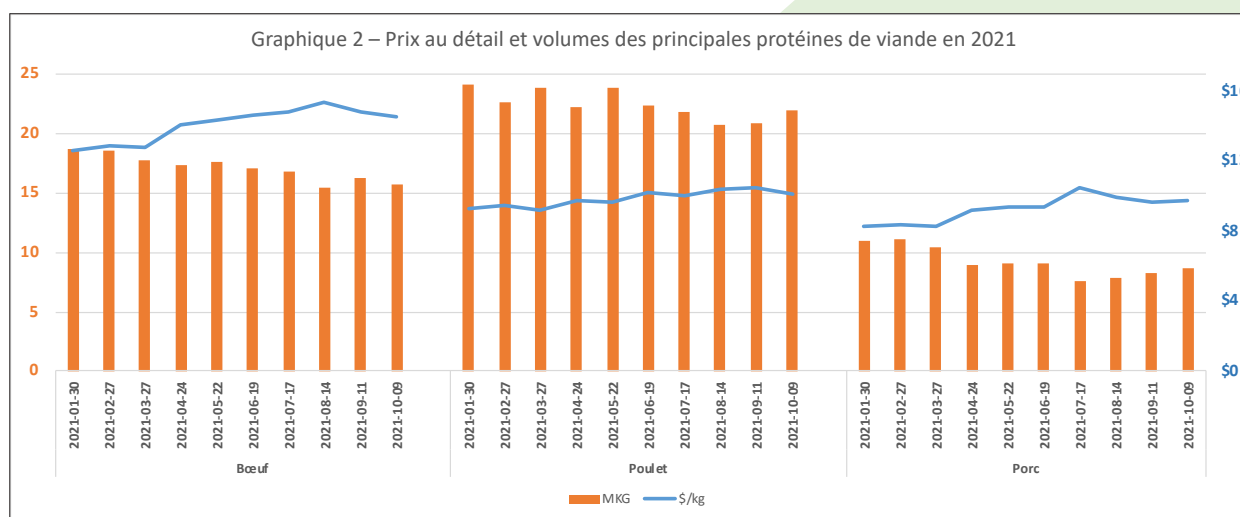


COMMENT LES CONSOMMATEURS ONT-ILS RÉAGI AU CHANGEMENT DE PRIX AU DÉTAIL?

Au début octobre, le prix des trois protéines principales a augmenté de manière significative comparativement à janvier 2021. En réaction à cette hausse des prix, les consommateurs ont réduit leur consommation des principales protéines de viande. Le tableau 1 présente les augmentations de prix ainsi que les volumes disparus de la semaine se terminant le 30 janvier 2021 à celle se terminant le 9 octobre 2021.

Tableau 1 – Changements du prix et des volumes en 2021
(semaine se terminant le 30 janvier 2021 à celle se terminant le 9 octobre 2021)

	Prix ▲	Volume ▲
Porc	+18 %	-21 %
Bœuf	+15 %	-15 %
Poulet	+8 %	-9 %



Le tableau 1 et le graphique 2 indiquent que les consommateurs sont sensibles aux changements de prix sur de courtes périodes. Lorsque les prix passent au-dessus du seuil où ils se situaient dans les périodes précédentes, les gens ont tendance à moins acheter. Si l'on prend l'exemple du poulet, le prix au détail moyen au début d'octobre 2021 était 8 % plus élevé qu'il ne l'était au début de l'année, et le volume vendu connaissait une baisse de 9 % au même moment.

Toutefois, pour mieux cerner la réaction des consommateurs à long terme à la hausse du prix de la viande, il vaut mieux comparer le marché du détail de 2021 aux conditions du marché qui prévalaient en 2019, soit la dernière année normale avant la COVID.

Tableau 2 – Changements du prix et des volumes en 2019
(semaine se terminant le 2 février à celle se terminant le 12 octobre)

	Prix ▲	Volume ▲
Porc	+19 %	-22 %
Bœuf	+7 %	+6 %
Poulet	+1 %	-2 %

Tout comme le tableau 1 pour l'année 2021, le tableau 2 présente les changements de prix et de volume pour la même période (2 février à 12 octobre), mais pour 2019. Comparativement à 2019, le marché du porc est resté plutôt stable en 2021. Cependant, en 2021, les consommateurs ont commencé à réagir plus fortement au changement de prix du bœuf. En effet, en 2019, alors que le prix moyen du bœuf au kilo était 7 % plus élevé en octobre 2019

qu'il ne l'était au début de la même année, la demande a tout de même augmenté de 6 %. Toutefois, en 2021, la hausse de 15 % du prix pour la même période s'est accompagnée d'une diminution de 15 % du volume de ventes.

À l'inverse, il semble que les consommateurs soient moins sensibles aux variations du prix du poulet. Il y a deux ans, la hausse de 1 % du prix du poulet a entraîné une baisse du volume de ventes de 2 %. Si rien n'avait changé dans ce comportement en 2021, une hausse de 8 % du prix se serait soldée par une diminution du volume de ventes de 16 %. Or, dans les faits, la consommation de poulet n'a baissé que de 9 %.

CONCLUSION

En conclusion, si la demande des consommateurs canadiens pour le bœuf s'est avérée plus sensible aux variations de prix en 2021 qu'elle ne l'a été en 2019, la demande pour le poulet est quant à elle demeurée forte et stable. Puisque son prix reste relativement stable par rapport à celui du bœuf et du porc, le poulet a, de façon générale, maintenu sa position de protéine la plus consommée par la population canadienne. ▀

RAPPEL : INSCRIPTION AU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA FERME POUR LA VOLAILLE ET LES ŒUFS

Les inscriptions au Programme d'investissement à la ferme pour la volaille et les œufs (**PIFVO**) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ont commencé. Ce programme a été mis en place pour aider les producteurs de poulet et d'œufs canadiens à composer avec les pertes d'accès au marché subies dans le cadre des négociations de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP).

Sur dix ans, le PIFVO remettra 347,3 millions de dollars aux producteurs de poulet pour compenser les investissements admissibles qu'ils ont dû effectuer dans leurs opérations. Les producteurs admissibles reçoivent une part de financement du programme en fonction de leur quota provincial ou de leur production en date du 1er janvier 2021, comme indiqué par leurs offices de commercialisation provinciaux respectifs. Les demandeurs peuvent connaître leur financement maximum en s'inscrivant au système en ligne du PIFVO, le **SLPIFVO**.

L'inscription au **SLPIFVO** est obligatoire pour accéder au programme. Les demandeurs doivent d'abord créer leur profil d'utilisateur. Lorsque le profil du participant est enregistré, les demandes peuvent alors être remplies et soumises.

Les investissements à la ferme admissibles doivent viser à accroître l'efficacité ou la productivité, à améliorer la salubrité des aliments et la biosécurité à la ferme, à améliorer la durabilité environnementale ou à répondre aux préférences des consommateurs, par exemple, améliorer

le bien-être des animaux, adopter de nouveaux systèmes de logement et passer à la production biologique.

Chaque demandeur peut lui-même déterminer comment il utilisera son financement individuel au cours des dix années du programme, à condition que toutes les demandes de projet soient soumises avant le 31 mars 2030 et que toutes les activités du projet soient terminées avant le 31 mars 2031. Les demandeurs ont même la possibilité de demander un financement rétroactif pour des activités admissibles ayant débuté à partir du 19 mars 2019.

Bien que la contribution d'AAC ne dépasse normalement pas 70 % des coûts de projet admissibles, dans certains cas, le financement pourra s'élever à hauteur de 85 % des coûts de projet admissibles pour les plus jeunes producteurs qui avaient 35 ans ou moins au 1er janvier 2021.

Veuillez consulter le **site Web du PIFVO** pour tous les détails concernant le programme et visitez le **portail SLPIFVO** pour vous inscrire. 



PUIS-JE UTILISER CE PRODUIT DANS MON POULAILLER?



Bonne question!

Peu importe le genre de produit utilisé, vous devez toujours vous assurer que le produit est autorisé à des fins d'utilisation dans une installation agricole et quel impact potentiel ledit produit pourrait avoir sur la salubrité du produit alimentaire final qui, dans ce cas est le poulet.

Pensez toujours à utiliser le produit qui correspond à vos besoins et suivez toujours les directives sur l'étiquette. Consignez l'utilisation de chacun de ces produits dans vos dossiers sur les troupeaux.

Il est vrai que les étiquettes peuvent semer la confusion, mais il existe des conseils utiles qui peuvent vous aider à déterminer si un produit peut servir dans vos poulaillers ou alentour.

RODENTICIDES/PESTICIDES

- » Tous les produits de lutte contre les parasites doivent être approuvés par l'Agence canadienne de réglementation de la lutte antiparasitaire.
- » Un « numéro d'enregistrement » individuel est assigné aux produits approuvés.
- » La liste de produits approuvés peut être accédée par une **recherche en ligne**, ou vous pouvez **télécharger une application** sur votre téléphone.
- » Les restrictions de Santé Canada concernant l'utilisation de rodenticides dans les installations agricoles peuvent être consultées **ici**.

MÉDICAMENTS

- » Tous les médicaments doivent être approuvés par Santé Canada.
- » Un « numéro d'identification de drogue » (DIN) est assigné à tous les produits approuvés.
- » Une liste des médicaments approuvés peut être consultée dans la **base de données de Santé Canada sur les médicaments**.
- » L'Agence canadienne d'inspection des aliments approuve les médicaments autorisés à des fins d'utilisation dans les aliments; ces médicaments figurent dans le **Recueil des notices sur les substances médicamenteuses** (RNSM).

VACCINS

- » Tous les vaccins doivent être approuvés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
- » Un « numéro CCVB » est assigné à tous les produits approuvés.
- » Une liste complète des vaccins homologués figure dans le **site Web des produits biologiques vétérinaires homologués de l'ACIA**.

DÉSINFECTANTS

- » Les produits identifiés comme désinfectants sont régis par Santé Canada.
- » Un « numéro d'identification de drogue » (DIN) est assigné à tous les produits désinfectants approuvés.
- » Une liste des désinfectants approuvés peut être consultée dans la **base de données de Santé Canada sur les médicaments**.

PRODUITS NETTOYANTS/ASSAINISSANTS (POUR LES POULAILLERS, L'ÉQUIPEMENT, LES CONDUITES D'EAU), MODIFICATEURS DE pH

- » Les produits nettoyants et assainissants sont enregistrés différemment selon leur utilisation et leur mise en marché.
- » Alors que tous les produits doivent être conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière d'étiquetage et de sécurité, il n'est pas nécessaire qu'ils soient enregistrés auprès du gouvernement. Certains produits peuvent porter un « numéro d'identification de drogue » (DIN), mais pas dans la majorité des cas.
- » Pour être utilisés, les produits doivent être soit approuvés à des fins d'utilisation dans des installations d'élevage d'animaux de consommation et porter un « numéro d'identification de drogue » (DIN), être accompagné de directives spécifiques d'utilisation dans la production de poulet ou les installations d'élevage de bétail, figurer dans la **liste des substances biologiques autorisées**, ou être utilisés par suite d'une ordonnance vétérinaire.

ADDITIFS POUR LES ALIMENTS

- » Tous les produits utilisés dans les aliments doivent être approuvés à cette fin par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

ADDITIFS POUR L'EAU

- » Les additifs pour l'eau (comme les vitamines, probiotiques, huiles essentielles, etc.) utilisés pour influencer la santé ou la nutrition du troupeau doivent être approuvés à cette fin par l'Agence canadienne d'inspection des aliments ou Santé Canada.
- » Les additifs pour l'eau sont enregistrés différemment selon la façon dont ils sont utilisés. Ils doivent être approuvés de l'une des façons suivantes :
 - Comme aliment par l'Agence canadienne d'inspection des aliments – et porter un numéro d'enregistrement d'aliment.
 - Comme drogue par Santé Canada – et porter un numéro d'identification de drogue (DIN). Ceux-ci figurent dans la base de données de Santé Canada sur les médicaments.
 - Comme produit vétérinaire par Santé Canada – et porter un numéro de notification. Ceux-ci se trouvent dans la **« Liste C » publiée par Santé Canada**.

Le lecteur trouvera plus d'information dans le Manuel du PSAF.